

MAIRIE DE FLEURVILLE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Examinées en séance

Conseil Municipal du 07 Mai 2024 à 18h30

N° ordre	Objet des délibérations
20/2024	Adhésion de la commune de Le Villars au Syndicat mixte des eaux du haut mâconnais Approuvée à l'unanimité

Mairie de FLEURVILLE - 348 Rue Saint-Exupéry – 71260 FLEURVILLE

03.85.33.13.72 – mairie.fleurville@orange.fr – <http://communedefleurville.e-monsite.com/>



PROCÈS VERBAL DU

23 AVRIL 2024

Présents : Mmes CLEMENT, CHABRIDON, VAUCHER, VIARDOT, PARENT, DAGOREAU, Mrs GUILLEMIN, REVILLON, BENON et PANNETIER

Excusés : Mrs RAY, RAVAT, LEBEAU et Mme BOURACHOT

Le procès-verbal du 26 Mars 2024 est approuvé à l'unanimité. Il est précisé que l'association de la cantine scolaire de Viré n'a pas été dissoute pour l'instant et qu'un nouveau Président a été élu.

Mme PARENT est désignée secrétaire de séance

Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations : ADMR 300 €, Gymnastique volontaire 100 €, cantine scolaire de Viré 150 €, Amicale des donateurs de sang 50 €, Les lycéens du cœur 100 €, la clique cantonale 30 €, la croix rouge 50 €, le Clem 50 €, retraite heureuse 100 €, le foyer rural 100 € et l'EREA Claude Brosse 25 € pour un total de 1055 €.

La secrétaire de séance

Cécile PARENT



Le Maire

Patricia CLÉMENT

